Tarif Professionnels Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 5 novembre 2026.
Voir tous les tarifs bancaires

MON COMPTE AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES AUX **PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS**
À PARTIR DU 1ER JANVIER 2027

Crédit Mutuel
Maine-Anjou, Basse-Normandie

Pour vous aider à gérer au mieux votre compte, votre banque se doit de vous informer des coûts des produits et services qui vous sont proposés.

Le Crédit Mutuel s'est engagé à vous apporter cette transparence.

Ce document reprend les conditions standards applicables à partir du 1er janvier 2027 aux produits et services souscrits.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, **sur simple demande ou via www.creditmutuel.fr.**

En cas de demande concernant des opérations complexes, votre conseiller Crédit Mutuel est à votre disposition pour établir un devis.

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE 4

BANQUE À DISTANCE 5

VOS MOYENS D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT 7

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES 11

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS 12

CRÉDITS ET GARANTIES 13

ÉPARGNE FINANCIÈRE 14

HELLOASSO 14

RÉSOUDRE UN LITIGE 16

La majorité des tarifs de ce recueil est exonérée de TVA.

Conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations sont taxables de plein droit. Ces tarifs sont alors affichés en hors taxes (HT). La TVA calculée au taux en vigueur à la date de l'opération sera ajoutée.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

▸ Ouverture et clôture de compte	**GRATUIT**

RELEVÉS DE COMPTE

▸ Édition de vos relevés de comptes, par mois	
• Mensuel	**GRATUIT**
• À la quinzaine	**1,70 €**
• Décadaire	**3,40 €**
• Hebdomadaire	**5,10 €**
• Journalier	**20,40 €**
▸ Frais de duplicata d'un relevé de compte	**6,30 €**

SERVICES EN CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL

▸ Frais d'envoi d'un courrier « émetteur » mobilité bancaire	**1,70 €**
▸ Frais de recherche	**12,50 € HT**
▸ Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)	**11,00 €**
▸ Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes	**70,00 € HT**
▸ Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)	À partir de **55,00 € HT** (selon capacité)
▸ Service Bancaire de Base (SBB), imposé par la Banque de France[1]	**GRATUIT**

Versement d'espèces en euros

▸ Frais de versement d'espèces, par remise	**6,00 €**
▸ Comptage :	
• Billets triés	**2,00 ‰**
• Monnaie en vrac	**11,00 ‰**
• Écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque)	**10,00 €**

TENUE DE COMPTE

▸ Frais de tenue de compte, par mois	
• Organisme à But Non Lucratif	Nous consulter
• Syndicat de copropriétaires, par mois[2]	À partir de **5,00 €**
• Auto-Entrepreneur	
- CA[3] confié inférieur ou égal à 1 000 €/mois	**2,20 €**
- CA[3] confié supérieur à 1 000 €/mois	**3,50 €**
• Professionnel et Agriculteur	**11,50 €**

i Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant. Les comptes équipés d'un Eurocompte en sont exonérés.

▸ Frais de tenue de compte inactif, par an (article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	**30,00 €**

ARRÊTÉS DE COMPTE

Intérêts débiteurs

▸ Taux applicable aux dépassements	
• Plafond du taux réglementaire[4] minoré de 0,50 %	

(1) Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.
(2) Tarif mensuel, prélevé trimestriellement.
(3) Chiffre d'affaires.
(4) Taux plafond calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel.

Commissions de gestion et de risque	
▸ Commission de mouvement	**0,65 ‰**
Cette commission est calculée sur la somme des opérations au débit du compte (hors remboursements de prêts, placements et frais[1]). L'offre Eurocompte permet de bénéficier d'un taux minoré et seuls les mouvements au-delà d'une franchise sont soumis à cette commission.	
• Avec **Eurocompte Pro** (franchise de 10 000 €/mois)	**0,50 ‰**
• Avec **Eurocompte Auto-Entrepreneur** (franchise de 6 000 €/mois)	**0,50 ‰**
▸ Commission de plus fort découvert	**0,06 %**
Cette commission est calculée sur le solde débiteur le plus important de chaque mois de la période.	
▸ Édition d'échelles d'intérêts	**5,50 €**

LA BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT

Suivre et gérer vos comptes à distance
Avec votre contrat de banque à distance **CMUT Direct Asso ou Pro**, accédez à vos comptes à tout moment et en toute sécurité sur **www.creditmutuel.fr** ou sur votre application mobile. Il intègre différentes fonctionnalités pour gérer vos comptes, moyens de paiement et services, notamment la gestion des factures électroniques.

Abonnement aux services de banque à distance	
▸ **CMUT Direct Asso**, par mois	**2,75 € HT**
▸ **CMUT Direct Pro Basis**, par mois	**3,75 € HT**
▸ **CMUT Direct Pro**, par mois	**9,75 € HT**
▸ Accès aux comptes d'un tiers mandant, par mois	
• Jusqu'à 5 tiers	**GRATUIT**
• Au-delà de 5 tiers, par tiers	**0,50 € HT**
▸ Espace secondaire d'une entité rattachée (BAD Multi-sociétés), par mois	
• Jusqu'à 5 entités, par entité	**1,00 € HT**
• Au-delà de 5 entités	Nous consulter
Services complémentaires	
▸ Option Remises de prélèvements sur **CMUT Direct Asso**, par mois	**+ 1,75 € HT**
▸ Option Remises d'effets et de prélèvements sur **CMUT Direct Pro**, par mois	**+ 3,25 € HT**
▸ Gestion d'une base de mandats de prélèvements, par mois	
• Jusqu'à 100 mandats	**GRATUIT**
• Au-delà de 100 mandats	À partir de **5,00 € HT**
▸ Gestion d'une base de bénéficiaires de virements, par mois	
• Jusqu'à 100 comptes	**GRATUIT**
• Au-delà de 100 comptes	À partir de **1,00 € HT**
▸ Service de suivi de vos virements **Swift GPI** (Global Payment Innovation), par mois	**+ 5,00 € HT**
Accès renforcé et sécurisation de vos opérations	
▸ Service **Confirmation Mobile**	**GRATUIT**
▸ Service **Safetrans**	
• Lecteur **Safetrans**, par an	**15,30 € HT**
• Carte **Safetrans**, par carte commandée[2]	**7,20 €**
▸ Service **Digipass**, par boitier	**30,00 € HT**

(1) Opérations du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie.
(2) Validité de 3 ans.

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES

En complément du service CMUT Direct Pro, la mise en place de services de transfert de fichiers comprend les fonctions nécessaires à la préparation, au transfert, à la validation, au suivi et à la récupération de fichiers aux normes CFONB ou SEPA.

Services de télétransmission, abonnement mensuel	
▸ **Tweb** (Transferts Web)	**11,00 € HT**
▸ **EBICS T**[1][2] (Transport)	**25,00 € HT**
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	**+ 10,00 € HT**
▸ **EBICS TS**[1][2][3] (Transport et Signature)	**55,00 € HT**
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	**+ 10,00 € HT**
Relevés Télétransmis	
▸ Transmission de la banque vers le client, par enregistrement	À partir de **0,06 € HT**[4]
▸ Réfection de relevé, par demande	**20,40 € HT**
▸ Relevés de compte électroniques (Format PDF)	Nous consulter

SUITE LOGICIELLE : HUB BUSINESS SOLUTIONS BY EPITHETE

Logiciels de communication bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie et de gestion de factures électroniques. Suite logicielle, hébergée en mode SaaS (Software as a Service) fournie par Euro-Information EPITHETE, filiale du Crédit Mutuel.

▸ Frais d'installation	**500,00 € HT**	
HBS Communication		
▸ Mono-banque : abonnement mensuel	**10,00 € HT**	
▸ Multibanques : abonnement mensuel, à partir de	**40,00 € HT**	
HBS Opérations Bancaires (Virements, Prélèvements et Lettres de Change)		
▸ Abonnement mensuel	**10,00 € HT**	
HBS Gestion de Trésorerie		
▸ Abonnement mensuel, à partir de	**15,00 € HT**	
HBS Notes de Frais		
▸ Abonnement mensuel, à partir de	**4,00 € HT**	
HBS e-factures		
Niveau de service	Liberté	Essentiel
▸ **Abonnement mensuel**		
• Module Achats - Facture fournisseurs • Module Ventes - Facture clients	**Inclus**[5]	**9,00 € HT**
▸ **Dossiers de factures clients et fournisseurs**[6]		
• Nombre de factures incluses par mois	**10**	**50**
• Par facture supplémentaire	**0,70 € HT**	**0,70 € HT**
HBS e-mandat		
Niveau de service	Essentiel	Premium
▸ **Abonnement mensuel**		
• Accès au portail e-mandats	**20,00 € HT**	**35,00 € HT**
▸ **Signature électronique**		
• Frais par mandat signé[7]	**de 0,40 € à 0,90 € HT**	
▸ **Archivage**	Nous consulter	

(1) Clients équipés d'un logiciel de communication bancaire.
(2) Jusqu'à 50 comptes.
(3) Jusqu'à 5 signataires, au-delà nous consulter.
(4) Le tarif dépend du type de fichier transmis.
(5) Modules inclus dans votre abonnement CMUT Direct Asso, Pro ou Pro Basis.
(6) Facturés à la création du dossier de facture. Ce service inclut l'archivage pendant la durée légale et la piste d'audit. Jusqu'à 250 ko par dossier, au-delà 1,50 € par gigaoctet par mois.
(7) Le tarif dépend de la volumétrie.

VOS MOYENS D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT[1]

CARTES

Gamme cartes bancaires, cotisation annuelle

	Débit immédiat	Débit différé
Carte CB Mastercard Pro	35,00 €	40,00 €
Carte CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business	52,00 €	57,00 €
Carte CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	132,00 €	
Carte Visa Platinum Business	290,00 €	
Carte CB Mastercard World Elite ou CB Visa Infinite[2]	325,00 €	
Carte Automate Bancaire ou Carte de dépôt	8,00 €	

Services complémentaires cartes

Option Certizen[3]	12,00 €
Option Temps réel[4]	6,00 €
Frais d'utilisation du service de paiement sécurisé sur internet **Payweb Card**[5]	GRATUIT
Frais de relevés statistiques	6,00 €

Retrait d'espèces dans le réseau Crédit Mutuel

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets[6] (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque

Frais par retrait d'espèces en euros dans l'Espace Économique Européen	
• Avec une carte **CB Mastercard Pro** ou **CB Mastercard Businesscard** ou **CB Visa Business**	1,00 € à partir du 4e par mois
• Avec une carte haut de gamme[7]	GRATUIT
Frais par retrait d'espèces en euros hors Espace Économique Européen ou retrait en devises (avec un plafond de 7,60 €)	3,15 € + 2,10 % du montant

Paiement par carte

Frais par paiement en euros dans l'Espace Économique Européen	GRATUIT
Frais par paiement en euros hors Espace Économique Européen ou paiement en devises (avec un plafond de 7,60 €)	0,32 € + 2,10 % du montant

Autres prestations (par opération)

Frais d'opposition en cas de perte ou vol	GRATUIT
Frais de refabrication d'une carte	10,70 €
Frais de réédition d'un code confidentiel	8,00 €
Frais de modification temporaire de plafond[8]	8,60 €
Frais d'envoi d'une carte en envoi simple	GRATUIT

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.
(2) Cette carte ne fait plus l'objet d'une commercialisation pour les professionnels. La tarification s'applique pour les cartes souscrites antérieurement.
(3) Option éligible sur carte CB Mastercard Businesscard.
(4) Sur cartes éligibles. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.
(5) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible.
(6) Des réseaux Crédit Mutuel, CIC et Cash Services.
(7) CB Mastercard Businesscard Executive, CB Visa Gold Business, Visa Platinum Business, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite.
(8) Toute modification de plafond de retrait ou de paiement est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

SOLUTIONS D'ACCEPTATION MONÉTIQUE ET CAISSE TACTILE[1]

Le Crédit Mutuel vous propose une large gamme de produits et services vous permettant :

- de trouver l'équipement adapté (Terminaux de Paiement Électronique (TPE) fixe et mobile, Éditeur Lecteur de Chèques, etc.) intégrant :
  - la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
  - la location et l'assistance téléphonique
  - les dépannages sur site (pièces, main d'œuvre et déplacements)
- de faciliter les paiements de vos clients
- d'encaisser des opérations sur internet (Monetico Online)
- de proposer une Solution Caisse Tactile
- de proposer une offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements, etc.)

Frais de location, selon type d'équipement	Nous consulter

Commissions Monétiques	
Commissions sur encaissement par carte	Nous consulter
Frais par impayé carte	
• Impayé niveau 1 (Réseau CB)	**5,00 €**
• Impayé niveau 2 (Autres réseaux)	**20,00 €**

LA ZONE SEPA, L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EUROS

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros. La zone SEPA est constituée des États membres de l'Espace Économique Européen et des onze pays suivants : Andorre, Monaco, San Marin, Suisse, Royaume-Uni, Vatican, Monténégro, Albanie, Macédoine du Nord, Moldavie et Serbie.

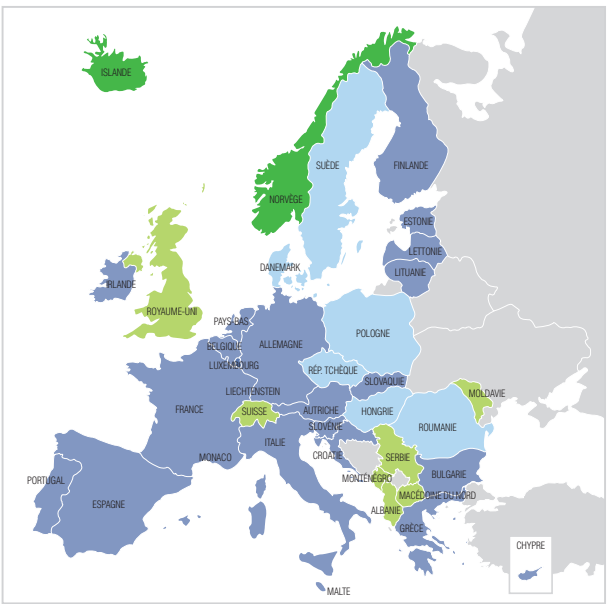

Pays de la zone Euro — Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Pays de l'Union européenne — Pays de la zone SEPA

(1) Prestations proposées par Euro-Information, filiale du Crédit Mutuel.

VIREMENTS

Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE) et permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

Virement interne en euros	
▸ Frais par virement entre vos comptes	**GRATUIT**
Émission d'un virement SEPA	
▸ Virement standard ou instantané	
• Par télétransmission, par opération	**0,19 €**
• Par CMUT Direct(1), par opération	**0,19 €**
- Avec Eurocompte, 10 premiers virements mensuels	**GRATUIT**
• Au guichet, par opération	**3,80 €**
Réception d'un virement SEPA	
▸ Virement standard ou instantané	**GRATUIT**
Émission d'un virement non SEPA(2)	
▸ Commission de transfert	
• Par CMUT Direct ou télétransmission	**16,00 €**
• Au guichet	**19,80 €**
Réception d'un virement non SEPA(2)	
▸ Commission de rapatriement	**10,00 €**
Émission de virements de trésorerie et virements réglementés	
▸ Frais d'émission d'un virement	
• Par télétransmission, par opération	**4,20 €**
• Par CMUT Direct, par opération	**4,20 €**
• Au guichet, par opération	**8,00 €**
Commission additionnelle	
▸ Commission de change(3) (minimum 13,00 €, maximum 100,00 €)	
• Jusqu'à 75 000 €	**0,05 %**
• Au-delà	**0,025 %**
▸ Virement Express	**3,00 €**
▸ BIC/IBAN absent ou incorrect	**5,20 €**
▸ Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire	**5,50 €**
▸ Frais pour avis d'opéré par courrier	**1,70 €**
▸ Frais d'analyse SFI(4)	À partir de **70,00 € HT**

PRÉLÈVEMENTS SEPA (SDD)

Encaissement	
▸ Frais de demande d'ICS à la Banque de France (Identifiant créancier SEPA)	**50,00 €**
▸ Frais d'émission d'un prélèvement par télétransmission ou CMUT Direct	
• Commission de remise	**GRATUIT**
• Commission de service, par prélèvement SDD Core	**0,24 €**
• Commission de service, par prélèvement SDD B2B	**0,32 €**
▸ Frais pour retour d'impayé, par jour	
• Motif sans provision	**GRATUIT**
• Autre motif	**7,70 €**

(1) Virements SEPA sans instruction spécifique.
(2) Sous réserve d'application des frais du correspondant.
(3) Dégressive par tranches cumulatives.
(4) SFI : Sanctions Financières Internationales. Montant variable selon la documentation du risque.

Décaissement

▸ Mandat de prélèvement	
• Frais de mise en place d'un prélèvement	**GRATUIT**
• Frais par paiement d'un prélèvement	**GRATUIT**
▸ Modalités de gestion du mandat	
• Paiement sauf désaccord	**GRATUIT**
• Paiement avec accord préalable	Nous consulter
▸ Frais d'opposition ou de révocation d'un prélèvement	
• Par CMUT Direct	**12,20 €**
• Au guichet	**16,00 €**

CHÈQUES

▸ Frais d'envoi de chéquier	
• En envoi simple	**GRATUIT**
• En lettre suivi ou en recommandé	**Frais postaux**
▸ Frais d'émission d'un chèque de banque	**13,50 €**
• Avec Eurocompte	**GRATUIT**(1)
▸ Frais de recherche et de copie d'un chèque	**8,50 €**
▸ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	**15,00 €**
▸ Frais de destruction chéquier	**10,00 €**

Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises

▸ SBF (Sauf Bonne Fin)(2)	
• Commission d'encaissement (minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)	**0,10 %**
• Commission de change(3) (minimum 13,00 €, maximum 100,00 €)	
- Jusqu'à 75 000 €	**0,05 %**
- Au-delà	**0,025 %**
▸ CAE (Crédit Après Encaissement)(2)	
• Frais appliqués aux remises SBF	cf. ci-dessus
• Commission de dossier CAE	**+ 7,70 €**

EFFETS : LETTRE DE CHANGE OU BILLET À ORDRE

À l'encaissement

i Ces frais sont perçus pour le traitement des effets, qu'ils soient remis à l'escompte ou non.

▸ Frais de remise à l'encaissement d'un effet de commerce (LCR ou BOR)	
• Télétransmission ou CMUT Direct	
- Frais par remise	**GRATUIT**
- Commission de service, par effet	**0,35 €**
• Papier	
- Frais par remise	**3,35 €**
- Commission de service, par effet	**3,35 €**
▸ Frais pour effet de commerce impayé, prorogé ou réclamé	**10,90 €**

Au paiement

▸ Règlement d'effet, par échéance	**GRATUIT**
▸ Envoi d'un relevé d'effets à payer	
• Papier	**1,70 €**
• Dématérialisé	**GRATUIT**
▸ Incidents sur effet domicilié	**10,90 €**

(1) Dans la limite de 3 par trimestre.
(2) Sous réserve d'application des frais du correspondant.
(3) Dégressive par tranches cumulatives.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Eurocompte est une offre groupée de services qui vous fait bénéficier d'avantages tarifaires et de services inclus. L'offre peut être complétée par des options qui viennent augmenter la cotisation mensuelle.

ASSO

Compte courant
CMUT Direct Asso

- Exonération des frais de tenue de compte
- Exonération des frais d'émission des chèques de banque(1)
- Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre
- Service d'optimisation des excédents de trésorerie
- 10 virements mensuels gratuits(2)

À partir de 2,00 € /mois

AUTO-ENTREPRENEUR

Compte courant
CMUT Direct Pro Basis

- Exonération des frais de tenue de compte
- Exonération des frais d'émission des chèques de banque(1)
- Taux minoré et franchise pour la commission de mouvement (cf. p.5)
- Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre
- 10 virements mensuels gratuits(2)

À partir de 7,00 € /mois

PRO

Compte courant
CMUT Direct Pro Basis

- Exonération des frais de tenue de compte
- Exonération des frais d'émission des chèques de banque(1)
- Taux minoré et franchise pour la commission de mouvement (cf. p.5)
- Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre
- 10 virements mensuels gratuits(2)

À partir de 13,50 € HT/mois

AGRI

Compte courant
CMUT Direct Pro Basis

- Exonération des frais de tenue de compte
- Exonération des frais d'émission des chèques de banque(1)
- Exonération de la commission de mouvement
- Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 2,50 € par trimestre
- 10 virements mensuels gratuits(2)

Par mois, à partir de :
15,50 € HT (jusqu'à 100 K€ de flux confiés)
15,75 € HT (entre 100 et 350 K€ de flux confiés)
16.50 € HT (plus de 350 K€ de flux confiés)

Vos options possibles :

Votre carte	
Carte Automate Bancaire ou Carte de dépôt	**+ 0,65 €**
Carte CB Mastercard Pro à débit immédiat	**+ 2,15 €**
Carte CB Mastercard Pro à débit différé	**+ 2,45 €**
Carte CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business à débit immédiat	**+ 3,30 €**
Carte CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business à débit différé	**+ 3,60 €**
Carte CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	**+ 8,65 €**
Carte Visa Platinum Business	**+ 20,00 €**
Option Certizen(3)	**+ 1,00 €**
Votre assurance moyens de paiement	
Assur-Carte B (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)	**+ 2,60 €**
Assur-Carte C (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque)	**+ 3,00 €**
Suivre et gérer vos comptes	
CMUT Direct Pro	
• Eurocompte Asso	**+ 5,30 € HT**
• Eurocompte Pro, Agri, Auto-Entrepreneur	**+ 3,95 € HT**
Autres options possibles	Nous consulter

(1) Dans la limite de 3 par trimestre.
(2) Virements SEPA sans instruction spécifique, initiés par CMUT Direct.
(3) Option éligible sur carte CB Mastercard Businesscard.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

▸ Commission d'intervention, par opération (avec un plafond de 9,20 € par jour)	**9,20 €**(1)

i Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

▸ Frais de saisie administrative à tiers détenteur ou frais de saisie-attribution, par saisie (avec un plafond de 90,00 €)	**10 %** du montant dû au Trésor Public ou au créancier
▸ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, par lettre	**13,00 €**

i Frais perçus par la banque pour chaque envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Incidents liés aux chèques

▸ Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	**22,00 €**
▸ Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire	**20,80 €**
▸ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	**13,00 €**

i Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que des conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.

▸ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	**30,00 €**
• Chèque supérieur à 50,00 €	**50,00 €**

i Ce forfait inclut les frais de lettre d'information préalable au rejet, la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, le blocage de la provision pour la régularisation et les frais de représentation.

▸ Frais de lettre d'injonction	**13,00 €**

i Elle prévient de l'interdiction bancaire et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

Incidents liés aux autres moyens de paiement

▸ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	**12,70 €**
▸ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	**25,50 €**
▸ Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision(2)	**20,00 €**(3)

i Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.

(1) Pour les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.
(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.
(3) Gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

CRÉDITS ET GARANTIES[1]

FINANCEMENTS COURT TERME (sur étude personnalisée)	
Autorisation de découvert	
▸ Intérêts débiteurs	Nous consulter
▸ Commission de plus fort découvert	**0,06 %**
▸ Commission de non utilisation	**1,00 %**
▸ Frais de dossier et de réactualisation	**1,00 %**
Souplesse Pro	
▸ Frais de mise en place	**0,80 %**
▸ Frais de réexamen annuel	**0,40 %**
▸ Intérêts débiteurs	Nous consulter
▸ Commission de plus fort découvert	**0,06 %**
Escompte	
▸ Frais de dossier	**1,00 %**
▸ Intérêts d'escompte	Nous consulter
▸ Commission d'endos	**0,60 %**
Dailly	
▸ Frais de dossier	**1,00 %**
▸ Intérêts	Nous consulter
▸ Frais par bordereau	**10,20 €**
▸ Commission par facture cédée	**4,05 €**
▸ Frais perçus pour le traitement de certains évènements des créances Dailly	
• Commission par notification, prorogation de créance	**13,80 €**
• Frais de relance, frais d'impayés	**13,80 €**
Autres crédits court terme	Nous consulter

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	
▸ Engagement par signature[2]	
• E-caution, par acte[3]	**25,00 €**
• Caution simple[4], par acte[3]	**50,00 €**
• Autre caution, par acte[3]	**125,00 €**
• Avec convention de caution[3]	**150,00 €**
▸ Frais de traitement de mainlevée	**25,00 €**
▸ Commission de risque, par acte et par trimestre (minimum 10,25 €)	Nous consulter

FINANCEMENTS MOYEN ET LONG TERME	
▸ Taux	Nous consulter
▸ Frais de dossier	**1,00 %** du montant du prêt
▸ Frais d'avenant ou de modulation	**1,00 %** du capital restant dû

ACTES DE GARANTIE REÇUE	
▸ Frais de constitution de caution solidaire ▸ Constitution et gestion des actes ▸ Frais de traitement de mainlevée	Nous consulter

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.
(2) Hors frais de prise de garantie.
(3) Mise en place, avenant, intervention.
(4) Dans le cadre d'un marché de travaux ou vente de bois.

ÉPARGNE FINANCIÈRE

Frais de transaction (sur valeurs mobilières, OPC, etc), conservation, convention de compte-titres et de services, transfert.	Nous consulter

HELLOASSO

SOLUTIONS DE PAIEMENT EN LIGNE ET DE COMMUNICATION EN PARTENARIAT AVEC HELLOASSO[1]	
Accès à des outils simples et gratuits pour gérer les adhésions, créer une billetterie ou une campagne de dons en ligne, etc.	Nous consulter

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie

EN PARTENARIAT AVEC helloasso



(1) Voir conditions générales sur www.helloasso.com/cmmabn

RÉSOUDRE UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie
43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 9
E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr
N° Cristal : 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la convention de compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôts :

- les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture,
- les produits et services liés à ce compte dont vous bénéficiez,
- les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur notre site www.creditmutuel.fr

L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- Ou appelez au **0 821 080 080** Service 0,12 € / min + prix appel

Euro-Information SAS au capital de 53 212 140 € RCS Strasbourg B 312 730 674 – Siège Social : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67905 Strasbourg Cedex 09.

EURO-INFORMATION EPITHETE, SAS, au capital de 5 000 000 euros dont le siège social est au 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZZ818DC4 Emetteur : EURO-INFORMATION EPITHETE.

HelloAsso SAS - Cité Numérique, 2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles - RCS Bordeaux 510 918 683 - SAS au capital de 356 570 €.

Cash Services est une marque de services gérée par la société 2SF – SOCIÉTÉ DES SERVICES FIDUCIAIRES SAS au capital de 39 000 000 euros. Siège social : 3 avenue du Stade de France, 93200 Saint-Denis, RCS BOBIGNY 915166045. Numéro TVA intra communautaire : FR59915166045.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Octobre 2026.
Code UTP : MUMABNPRKV.

Crédit Mutuel
Maine-Anjou, Basse-Normandie

FR231830_03NTZR

Réf : 11.61.94 - Conditions Janvier 2027 - Crédit photos : GettyImages